

Le Mimosa d'hiver *Acacia dealbata* Link, 1822 : une menace pour le Lézard ocellé *Timon lepidus* (Daudin, 1802) en Région Provence–Alpes–Côte-d'Azur ?

par

Grégory DESO

AHPAM- Association herpétologique de Provence Alpes Méditerranée, F-84100 Orange
Ahpam.contact@gmail.com

Abstract – Is the winter mimosa *Acacia dealbata* Link, 1822 a menace for ocellated lizard *Timon lepidus* (Daudin, 1802) in the Provence–Alpes–Côte-d'Azur region? The ocellated Lizard *Timon lepidus* (Daudin, 1802) presents an intermittent distribution on the French Mediterranean coast. Populations are few and are subject to many threats. The littoral populations of the *Var* and the *Alpes-Maritimes* endure a closure of their habitat due to the invasion of the winter mimosa *Acacia dealbata* Link, 1822. This note aims to draw attention on a possible threat, which affects the littoral populations of ocellated Lizards.

La présence d'espèces végétales envahissantes qui impactent la diversité herpétologique est aujourd'hui relatée au travers de la bibliographie (Alves Saccol *et al.* 2017). La nuisance qu'engendre l'envahissement des milieux naturels par le genre *Acacia* (principalement *Acacia dealbata* Link, 1822 et *A. mearnsii* De Wild., 1925) est bien connue (Styger *et al.* 2007, Kull *et al.* 2017). Dans les milieux indigènes d'Afrique du sud le Mimosa d'hiver *A. dealbata* Link, 1822 est signalé comme néfaste pour les invertébrés (Coetzee *et al.* 2017). En France, il est probable que la forte expansion de cet arbuste, dégrade aussi les habitats de reptiles inféodés aux zones ouvertes (comm. pers). Ces dernières années, de nombreuses menaces subies par le Lézard ocellé *Timon lepidus* (Daudin, 1802) ont pu être identifiées. Les départements du Var (83) et des Alpes-Maritimes (06) voient leur littoral soumis à l'invasion du Mimosa d'hiver *Acacia dealbata* (Link, 1822). La fermeture des milieux est une menace sérieuse pour le Lézard ocellé car le Mimosa d'hiver est capable de fermer très rapidement des milieux ouverts. Cet arbuste est classé en catégorie « Majeure » de la stratégie régionale relative aux espèces végétales exotiques envahissantes en Provence Alpes Côte-d'Azur (Terrin *et al.* 2014). Originaire d'Australie et de Tasmanie, il a été introduit en Angleterre en 1792 pour ses qualités ornementales (AME 2003). En France, son arrivée dans le milieu naturel est signalée dès 1864 à Cannes et dans les années 1870-75 dans le massif de l'Estérel (AME 2003). Le Mimosa d'hiver est particulièrement redoutable pour la flore méditerranéenne, car il émet des substances toxiques limitant la germination et la croissance racinaire de la végétation alentour (effets allélopathiques, CBN-MED EEE 2017). La distribution naturelle du Mimosa d'hiver sur la Côte d'Azur comprend une grande partie des littoraux varois et des Alpes-Maritimes (voir carte de distribution *in* Terrin *et al.* 2014). Une population de Lézards ocellés sur la commune du Lavandou (Var), fait l'objet d'un suivi régulier depuis 2005 (obs. pers., Fig 1.).



Figures 1 (gauche) et 2 (droite) : Collines de bord de mer des communes de Bormes-les-Mimosas et Le Lavandou et habitats en cour d’envahissement par le Mimosa d’hiver. Photos : G. Deso.

Figures 1 (left) and 2 (right): Seaside hills of the municipalities of Bormes-les-Mimosas and Le Lavandou and habitats being invaded by the winter mimosa. Pictures: G. Deso.

Lors des suivis sur la commune du Lavandou, aucune présence de Mimosa n’avait été constatée avant 2012. Le passage de 2016 a montré que des gîtes et des zones de chasse auparavant fréquemment utilisés par le Lézard ocellé avaient d’ores et déjà disparu à la suite de l’envahissement du Mimosa (Fig 2). D’autres secteurs favorables du Var et des Alpes-Maritimes, sont aussi soumis à l’invasion de cette « peste végétale ». Par ailleurs, des habitats à Lézard ocellé sur la commune de Mandelieu la Napoule (Alpes-Maritimes) semblent déjà avoir été impactés par la propagation de cet arbuste (Fig. 3). Concernant la zone de suivi du Lézard ocellé au Lavandou, il n’est pas impossible que l’introduction du Mimosa ait pu s’opérer via une dissémination des sujets de jardins ; en effet au moins quatre jardins périphériques ont été observés avec des Mimosa d’hiver adultes, certains semblant très âgés.



←

Figure 3 : Femelle adulte de Lézard ocellé qui tente de s’insoler sur un bord de piste DFCI envahi par le Mimosa d’hiver à Mandelieu la Napoule, Alpes-Maritimes, France. Photo : G. Deso.

Figure 3: Adult female ocellated lizard attempting insolation on the edge of a DFCI track invaded by the winter mimosa in Mandelieu-la-Napoule, *Alpes-Maritimes* French department. Picture: G. Deso.

Dans les parties proches de la mer, le statut du Lézard ocellé est aujourd’hui particulièrement préoccupant. En région Provence–Alpes–Côte-d’Azur, le littoral étant très urbanisé, il n’existe aujourd’hui que très peu d’habitats qui puissent accueillir des populations importantes. De part cette forte pression anthropique, plus aucune continuité écologique, permettant d’alimenter les populations italiennes par le littoral, n’est présente (Deso *et al.* 2015). Le réchauffement climatique accélère la fermeture des milieux et accentue la disparition des habitats favorables au Lézard ocellé (Doré *et al.* 2015).

L’impact négatif qu’engendre la présence du Mimosa d’hiver sur les sites occupés par le Lézard ocellé pourrait être important. Outre le Lézard ocellé c’est aussi tout un cortège d’espèces de reptiles qui pourrait être menacé. On peut penser à l’Hémidactyle verruqueux

(*Hemidactylus turcicus*) qui affectionne les milieux rupestres littoraux, au Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus edwardsianus*), ou bien encore à la Couleuvre à échelons (*Zamenis scalaris*).

Une surveillance des zones où sont présents le Mimosa et le Lézard ocellé est impérative. Selon le Parc National de Port-Cros, qui gère plusieurs sites envahis par le Mimosa, l'espèce est en continuelle expansion dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Nous ne connaissons pas encore réellement l'ampleur de l'impact qu'occasionne la présence de cette plante envahissante sur l'herpétofaune locale.

Remerciements – Je remercie Philippe Geniez et Rémi Duguet pour leurs corrections et commentaires avisés qui ont permis d'améliorer la qualité du tapuscrit. Je tiens aussi à remercier Julien Renet pour ses encouragements ainsi que David Geoffroy et Annie Aboucaya du Parc National de Port-Cros pour leurs informations concernant le Mimosa d'hiver.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Alves S.S., Bolzan A.M.R., Santos T.G., 2017 – In the Shadow of Trees: Does *Eucalyptus* afforestation reduce herpetofaunal diversity in Southern Brazil? *South American Journal of Herpetology* 12(1): 42-56.

AME (Agence méditerranéenne de l'Environnement) 2003 – *Plantes envahissantes de la région méditerranéenne, Région Languedoc-Roussillon*. Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles. 48 p.

CBN-MED EEE 2017 – *Espèces végétales exotiques envahissantes en Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur*. URL : < <http://invmed.fr/> > (Consulté le 24 février 2017)

Coetzee B.W.T, van Resburg B.J & Robertson M.P. 2007 – Invasion of grassland by silver wattle, *Acacia dealbata* (Mimosaceae), alters beetle (Coleoptera) assemblage structure. *African entomology*, 15: 328-339.

Deso G., Cevasco J-M., Salvidio S., Ottonello D., Oneto F. & Cheylan M. 2015 – Statut des populations franco-italiennes de Lézard ocellé *Timon lepidus* (Daudin, 1801). *Bull. Soc. herp. France*, 156: 45-53.

Doré F., Cheylan M. & Grillet P. 2015 – *Le Lézard ocellé. Un géant sur le continent européen*. Éd. Biotope. Mèze. 192 p.

Kull C.A., Tassin J., Rambeloarisoa G., & Sarrailh J.-M. 2007. – Invasive Australian acacias on western Indian Ocean islands: a historical and ecological perspective. *Afr. J. Ecol.*, 46: 684–689.

Styger E., Rakotondramasy H.M., Pfeffer M.J., Fernandes E.C.M. & Bates D.M. 2007 – Influence of slash-and-burn farming practices on fallow succession and land degradation in the rainforest region of Madagascar. *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 119: 257-269.

Terrin E., Diadema K. & Fort N. 2014 – *Stratégie régionale relative aux espèces végétales exotiques envahissantes en Provence-Alpes-Côte d'Azur et son plan d'actions*. Conservatoire Botanique National Alpin et Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles. 454 p.

Vacher J.P. & Geniez M. (coords). 2010 – *Les Reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope, Mèze / Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris. 544 p.